

Seraing, le 30 mars 2020

**Objet : Accueil des élèves dans l'établissement pendant les vacances de printemps.**

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Avant tout, les membres du personnel et moi espérons que vous allez tous bien ainsi que vos proches et que cette période de confinement n'est pas trop difficile à supporter.

Depuis le 16 mars, dans le cadre des mesures de confinement adoptées par le gouvernement fédéral, l'Athénée Air Pur a suspendu les cours mais assure exclusivement l'accueil des enfants dont les parents n'ont pas d'autre possibilité de garde que l'école.

En application des décisions du Conseil National de Sécurité et de la circulaire 7524 diffusée par Madame la Ministre de l'Enseignement, ces dispositions seront maintenues, si nécessaire, dans tous les établissements du réseau Wallonie Bruxelles Enseignement, durant les vacances de printemps, du 6 au 17 avril 2020 inclus, hormis le week-end et le lundi 13 avril 2020, jour férié, en faisant appel à du personnel volontaire.

Afin de nous permettre d'organiser cet accueil dans les meilleures conditions, nous devons organiser le recensement des élèves susceptibles d'être présents pendant la période des vacances de printemps.

Je vous invite donc à nous signaler dans les plus brefs délais, et dans tous les cas, avant ce mardi 31 mars à 14h par mail (adresses ci-dessous) et au moyen du formulaire ci-joint, si vous ne disposez pas de solution de garde et comptez nous confier la prise en charge de votre enfant, selon l'horaire habituel, durant les vacances de printemps.

Aucune modalité d'accueil à l'internat n'a encore été définie. Les élèves internes recevront un courrier spécifique dès que nous aurons reçu des informations plus précises.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, Chers parents, en l'assurance de tout notre dévouement et vous encourage à respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et de confinement qui nous sont données.

Frédéric Cools,  
Préfet des études

Pour le primaire : Monsieur Burniat – 04/330.32.70 – [primaire@athenee-airpur.be](mailto:primaire@athenee-airpur.be)

Pour le secondaire : Monsieur Cools – 04/330.32.32 – [direction@athenee-airpur.be](mailto:direction@athenee-airpur.be)

## Demande de prise en charge d'un élève

par l'établissement durant les vacances de printemps du lundi 6 au vendredi 17 avril 2020.

**Ce document doit être envoyé par courriel à la Direction de l'établissement pour le mardi 31 mars à 14h00.**

Pour le primaire : Monsieur Burniat – 04/330.32.70 – [primaire@athenee-airpur.be](mailto:primaire@athenee-airpur.be)

Pour le secondaire : Monsieur Cools – 04/330.32.32 – [direction@athenee-airpur.be](mailto:direction@athenee-airpur.be)

Je soussigné .....

responsable légal de .....

élève de ..... année dans la classe ..... né le : .....

justifie sa présence dans l'établissement  au primaire  au secondaire

pour les raisons suivantes :

- J'appartiens ainsi que mon conjoint à un domaine professionnel tel que prévu dans la circulaire et repris dans le courrier ci-avant.
- Je suis dans l'impossibilité de confier mon enfant à une autre personne qu'une personne âgée ou à risque.

Je demande une prise en charge les :

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi pour la 1<sup>ère</sup> semaine

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi pour la 2<sup>e</sup> semaine

Je sais qu'aucune cantine (sandwich, snack, repas chaud) ne sera organisée durant ces deux semaines et je prendrai mes dispositions en conséquence.

Je m'engage à signaler par téléphone ou par courriel tout changement par rapport à ma demande.

Téléphone : ..... Courriel : .....

Date : ..... Signature